

CGV

Conditions générales de vente – GNOCCHO FOOD TRUCK – RCS Chambéry

PRÉAMBULE

Le Vendeur est éditeur de service des traiteurs et de restaurations ambulantes à destination d'entreprises, de particuliers ou de quelconques organisateurs d'évènements. Une liste non exhaustive des biens et services commercialisés par le vendeur est décrite sur le site : www.gnoccho.fr.

Article 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales (« CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par SAS GNOCCHO inscrite au RCS de Chambéry sous le numéro de SIRET 930 159 827 000 11 / TVA Intracommunautaire FR 809 301 598 27 (« le Vendeur », « Nous », « Notre », « La Société ») auprès de consommateurs (« le(s) Client(s) », « Vous », « Votre »), désirant acquérir des produits proposés à la vente par le Vendeur. Nous avons pour activité principale la vente de produits alimentaires et de boissons (des catégories 1 à 3) à consommer directement ou en différé, lors d'évènements avec ou sans privatisation, ouvert ou non au public.

Article 2 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de services des traiteurs, de quelconques prestations de restauration, de petits déjeuners, brunchs, cocktails et buffets proposés par La société.

Article 3 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de Produits et de Services, effectuées par la Société qui sont partie intégrante du Contrat entre le Client et le Vendeur. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV alors applicables sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société : www.gnoccho.fr. La Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas

échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par la Société SAS GNOCCHO constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 4 : PRIX

Les prix des produits vendus sont indiqués en Euros en TTC, le détail de la TVA est indiqué dans le devis selon la liste inscrite à l'article 279 du Code général des impôts. Des frais spécifiques appelés frais de « privatisations » ou frais de « déplacement » pourront être ajoutés en fonction de la distance à effectuer, des besoins en personnel, et/ou de conditions particulières de la prestation, dans ce cas, ils seront immédiatement inclus au devis et ne donneront pas lieu à une facturation ultérieure.

Toutes les offres sont définies dans le devis, la signature de celui-ci accompagné de la mention « Bon pour accord » vaut pour contrat et signifie l'acceptation des présentes CGV.

La Société SAS GNOCCHO remet gratuitement un devis personnalisé au Client. La prestation fait l'objet d'un devis valable pour la durée qu'il précise, ou à défaut de précision pour une durée d'un mois.

Le prix de l'offre globale est détaillé sur le devis.

Article 5 : OBLIGATION DU CLIENT

Le client devra s'assurer avant la signature du devis que le lieu de la prestation dispose d'un espace suffisant afin de pouvoir accueillir Notre Food truck ou tout autre équipement nécessaire à l'installation et à la mise en place du service et cela en toute sécurité.

Il conviendra notamment au client de s'assurer que Notre Food truck bénéficiera de l'espace nécessaire pour accéder au lieu de la prestation et devra mesurer la largeur et la hauteur des portails, et de prendre en compte l'ouverture du hayon du Food truck, ainsi que tout obstacle (comme la végétation, branches d'arbre, chemins accidentés ou en pentes excessives) qui pourrait gêner l'installation des équipements.

A défaut de bonnes conditions d'accessibilité sécurisées qui risqueraient d'endommager Notre Food truck et le matériel lors de l'installation, la décision d'annulation de la prestation pourra être prise par le Vendeur.

Cela impliquerait la perte de l'acompte et de tout paiement versé par le Client sans possibilité de remboursement.

En outre le Client devra s'assurer d'avoir contracté les autorisations nécessaires d'occuper l'espace public. Dans le cas contraire, la prestation pourra être annulée sans possibilité de remboursement.

Le client devra s'assurer de fournir les besoins en électricité demandé par la Société et la bonne conformité de ceux-ci.

En cas de dysfonctionnement de ces installations électriques, la Société ne saurait être tenue responsable. Le Client ne pourra demander de dédommagement si des problèmes électriques perturbent le bon déroulement de la prestation.

Tout comportement déplacé envers le personnel, toutes dégradations du matériel fera l'objet de poursuites pénales et donneront lieu à l'annulation immédiate de la prestation.

Le Client accepte d'être photographié et/ou filmé pour le compte de la société SAS GNOCCHO. Ces photographies ou films ont pour objet l'exploitation et la diffusion dans les supports tels que : réseaux sociaux, site internet, exposition, supports commerciaux... Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée.

Le Client peut s'opposer ou modifier l'exploitation de son image par une demande officielle à la Société SAS GNOCCHO à l'adresse mail suivante : contact@gnoccho.fr.

Article 6 : CONCLUSION DU CONTRAT

Pour toute réservation, le Client suit les différentes étapes sur le formulaire de demande de devis sur le site internet www.gnoccho.fr ou par mail contact@gnoccho.fr ou directement par téléphone : 07 60 96 46 14 et donne les informations nécessaires à l'établissement d'un devis personnalisé. La Société SAS GNOCCHO lui transmet un devis par voie électronique. Pour accepter le devis, le Client doit le retourner signé et daté avec la mention « Bon pour accord » et accompagné du règlement correspondant (voir « Article 8 Paiement »). Tous devis signé sans réception de l'acompte ne sera pas pris en compte et la date de l'événement ne sera pas réservée.

En cas de modification significative du nombre de participants (convives) par le Client, la Société pourra juger la prestation insuffisante et pourra annuler la prestation sans que le Client puisse demander le remboursement de l'acompte. À savoir, la SAS GNOCCHO ne facturera jamais moins de 50 convives pour un événement privé, si annulation il devait y avoir donnant lieu à un nombre de portions servies inférieur à celles facturées, la différence de portions alimentaires non servies seront remises aux clients à la fin de la prestation dans des emballages alimentaires permettant la conservation en milieu réfrigéré pour une durée de 48H maximum, au-delà de ce délai la Société ne saurait être tenu responsable de tous problème de santé lié à l'ingestion de ces denrées.

Article 7 : MODALITÉS DE LA PRESTATION

La Société SAS GNOCCHO se déplace à l'adresse qui a été indiquée lors de la demande de devis, à la date et à la tranche horaire indiquée. En cas de retard, Nous informerons le plus rapidement possible le Client en le contactant par téléphone ou email. En cas de retard de plus de 3 heures, le Client dispose de la possibilité de dissoudre le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 138-2 du Code de la consommation. Le Vendeur procède alors au remboursement de la prestation et aucun frais ne s'appliquera (conditions de l'Article L 138-3 du Code de la consommation). Le Vendeur met à disposition un point de contact téléphonique au 07 60 96 46 14.

La Société SAS GNOCCHO n'utilise que de la vaisselle jetable éco-responsable, elle a la possibilité d'utiliser celle du Client s'il en fait la demande. Si le Client souhaite de la vaisselle réutilisable, la Société pourra lui fournir le contact de fournisseurs partenaires mais ne s'occupera ni de la livraison, ni de la réception, ni de la gestion sur place de la vaisselle.

La prestation ne comprend pas le service à table. La demande de service à table doit être expressément demandée pour être prise en compte dans le devis.

Le nombre de convives devra être confirmé par le Client 10 jours avant la prestation, c'est ce dernier chiffrage qui donnera lieu à un devis définitif (outre suppléments, heures supplémentaires ou autres demandes décidées le Jour de l'événement).

Article 8 : DISPONIBILITÉS

Les demandes de réservation seront traitées dans la limite des disponibilités de la Société SAS GNOCCHO.

En cas d'indisponibilité empêchant la réalisation de la prestation à la date et à l'heure souhaitée par le Client, le Vendeur contactera au plus vite le Client qui pourra annuler la prestation sur simple demande.

Nous nous engageons également à proposer un service de remplacement par un autre prestataire effectuant une prestation comparable.

Le Client peut alors demander un avoir pour le montant de la prestation ou son remboursement en adressant à la Société SAS GNOCCHO une lettre RAR au moyen des coordonnées suivantes : SAS GNOCCHO, 300 Le Fagnard, 33920 Saint Girons d'Aiguevives.

Article 9 : PAIEMENT

Le paiement d'un acompte de 30% TTC est exigible à la signature afin de bloquer la date de la prestation. Le Client peut effectuer le règlement par virement bancaire, par carte

bancaire, par espèce ou par chèque bancaire. Pour toutes les prestations, un acompte de 30 % TTC est accompagné du devis signé avec la mention « Bon pour accord ». L'acompte sera encaissé immédiatement par la Société. Aucun escompte ne peut être consenti sur le montant de la facture. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité mentionnée sur la facture produira de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard, Taux des pénalités exigibles de plein droit et sans rappel préalable en cas de paiement à une date ultérieure à celle figurant sur la facture : 2,61 % auxquelles s'ajoutera l'indemnité forfaitaire de 40 € prévue par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012. Le solde du paiement sera réglé à la Société par carte bancaire, espèces ou virement bancaire uniquement, par le Client, au moment de la validation définitive du nombre de convives soit 10 jours avant la prestation.

Article 10 : RÉSILIATION DU CONTRAT

En cas de résiliation d'une prestation par le Vendeur lui-même, la Société s'engage à contacter des prestataires externes pour effectuer la prestation qu'elle ne peut honorer, après avoir obtenu l'accord du Client ou à rembourser la totalité des sommes dues au Client. Dans ce cas, la Société SAS GNOCCHO avertira le Client au plus vite par téléphone ou e-mail.

En cas de résiliation d'une prestation par le Client plus de 90 jours ouvrables avant la date de la prestation l'acompte pourra être remboursé en totalité

En cas de résiliation d'une prestation par le Client entre 90 jours et 30 jours avant la date de la prestation, l'acompte ne pourra être remboursé qu'à hauteur de 50%.

En cas de résiliation d'une prestation par le Client entre 30 jours et le jour de la prestation, l'acompte ne pourra être remboursé.

Article 11 : RESPONSABILITÉS, FORCE MAJEURE ET ASSURANCES

Le Vendeur, en raison d'un cas de force majeure, avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible. Les parties conviennent que seront notamment assimilées à des cas de force majeure les intempéries violentes, les catastrophes naturelles, les inondations, les actes de terrorisme, les grèves. Cela donnera lieu au report de la prestation ou au remboursement de celle-ci.

Article 12 : RÉCLAMATIONS

Le cas échéant, le Client peut présenter toute réclamation écrite en contactant la Société SAS GNOCCHO par lettre RAR au moyen des coordonnées suivantes : SAS GNOCCHO, 300 Le Fagnard, 33920 Saint Girons d'Aiguevives.

Article 13 : DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques et logo « Gnoccho », nom de domaine « gnoccho.fr », produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement tous objets de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de la Société SAS GNOCCHO. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 14 : NULLITÉ ET MODIFICATIONS DE CONTRAT

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraîne pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 15 : DROIT APPLICABLE

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Article 16 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En application au Règlement Européen 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la Société SAS GNOCCHO procède à la collecte des données personnelles du Client aux fins du traitement de sa commande, à l'établissement des factures par la Société. Et en l'occurrence de l'identification du Client. Les « données personnelles » font référence aux informations concernant le Client en tant que personne physique, communiquées volontairement par le Client. Les données personnelles regroupent ainsi des données nominatives (telles que noms, prénoms, coordonnées...). La Société SAS GNOCCHO protège la vie privée du Client en respectant la législation en vigueur. Conformément à la loi française « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 et le Règlement Général sur la Protection des Données, le Client possède un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des informations le concernant ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de ses données. Pour exercer ce droit le Client peut envoyer un courrier à l'adresse suivante : SAS GNOCCHO, 300 Le Fagnard, 33920 Saint Girons d'Aiguevives OU par mail à : contact@gnoccho.fr.